# COMMUNE DE GIBERVILLE 14730

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# DATE DE CONVOCATION 06/06/2025

DATE D'AFFICHAGE 06/06/2025

NON	MBRE DE CONSEILLERS
	EN EXERCICE
	25
	PRÉSENTS
	19
	VOTANTS
	24

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 16 juin, à 18 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

## **Etaient présents**

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, Mme Sara ROUZIÈRE, Mme Monique BOBLIN, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Josette ALDROVANDI, Mme Patricia FREIDOZ, M. Christophe BISSEY, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Magali LE BLAIS, Mme Edith LE ROUX, Mme Naïma ANNOUCHE, M. Frédéric LACOUR, M. Bertrand VERSTRAETE.

#### Absents excusés

M. Bruno LECŒUR donne pouvoir à Mme Sara ROUZIÈRE Mme Catherine SIBBILLE donne pouvoir à Mme Marie-France LEBON M. Abdellah FAWZI donne pouvoir à M. Damien de WINTER Mme Isabelle PIERRE donne pouvoir à M Jean-Pierre ISABEL M. Nicolas RICHTER donne pouvoir à M. Jean-Louis BOISSÉE

#### Absente non excusée

Mme Agathe PETRIGNANI

Secrétaire de séance : Mme Sara ROUZIÈRE

#### Délibération n° 25.06.16/12

# Objet / Actualisation des tarifs de la ferme d'Amélie

Monsieur Jean-Louis BOISSÉE, Maire-Adjoint responsable de la commission Jeunesse, présente aux membres du Conseil municipal le projet des nouveaux tarifs applicables aux activités menées par la Ferme d'Amélie.

Monsieur Jean-Louis BOISSÉE précise que la nouvelle grille tarifaire sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025, et s'établit comme suit :

Activités	Gibervillais
Balade à poney	6 €/ 6 balades
Atelier équitation enfant et adolescent	135 €/an/20 séances
Atelier équitation adolescent (à la séance)	40 €/6 séances (carte)
Stage équitation (5 demi-journées de 2h)	65 €/stage
Stage équitation (1 demi-journée de 2h)	13 €/demi-journée

## Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité;

ADOPTE la nouvelle grille tarifaire applicable aux activités menées par la Ferme d'Amélie, telle que présentée ci-avant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

La secrétaire de séance, Sara ROUXIÈRE

Damien de WINTER

014-211403019-20250616-20250616-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2025

